

SYNTHESE

LA DEFENSE NATIONALE

SON ORGANISATION

- **Les pouvoirs militaires sont partagés.**
Cet équilibre des pouvoirs propre à la démocratie s'oppose à la concentration dans les mains d'un seul comme dans une dictature.

- **Rôle de chacun.**

Président : Chef des armées.

Gouvernement : responsable de la défense nationale.

Parlement : Vote le budget.

Chef d'état-major : coordonne les 4 branches de l'armée.

Citoyens : la défense nationale est l'un de nos devoirs.

- 4 branches de l'armée (air, terre, mer et gendarmerie) + réserve en appui.

SES MISSIONS

- **Identifier les 3 missions :**

- **agir à l'étranger** pour assurer la paix (ex : Mali).

- **assurer la sécurité civile** (secourir la population en cas de catastrophes).

- **protéger les Français et le territoire** (force nucléaire – Opération sentinelle / Menace croissante du terrorisme qui oblige à repenser la stratégie de défense. Ainsi, 10 000 militaires français sont déployés en permanence sur le territoire national.